

28-08-2018

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 28 AOÛT 2018 À 18 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

M^{me} Maryse Gouger, district n° 1; M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Gyslain Loyer, district n° 2; M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Denis Renaud, district n° 3; M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. Mario Miller, est aussi présent.

284-2018

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Résultats d'ouverture des soumissions – Contrôle qualitatif de la mise aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées – Lot 2 – TP-MR02.21-2018;
4. Lettre d'entente pour un raccordement à l'aqueduc – Signature avec 9370-5440 Québec inc.;
5. Réseau des Femmes Élues de Lanaudière – Demande de commandite;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

Le maire suppléant invite les citoyens à la période de questions.

285-2018

Contrôle qualitatif de la mise
aux normes du traitement
des eaux usées - Résultats
d'ouverture des soumissions

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres a été envoyé à différents soumissionnaires le 2 août 2018 pour le contrôle qualitatif de la mise aux normes du traitement des eaux usées (cahier de charges n° TP-MR02.21-2018);

CONSIDÉRANT QU' une soumission a été déposée à l'intérieur du délai alloué à ces fins;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission a été ouverte publiquement le 20 août 2018 à 10 h, à la mairie, par M. Jeannoé Lamontagne, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint, en présence de Mmes Marie-Hélène Gilbert et Marine Revol de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la soumission se résume comme suit :

FIRME D'INGÉNIERIE	Pointage
Groupe ABS	76,28

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'accepter la soumission conforme **ayant le plus haut pointage** pour le contrôle qualitatif de la mise aux normes du traitement des eaux usées, soit celle de Groupe ABS, avec un montant total de 20 045,89 \$ **incluant** les taxes, selon les spécifications indiquées dans le cahier de charges n° TP-MR02.21-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

286-2018

Lettre d'entente pour un
raccordement à l'aqueduc -
Signature avec 9370-

5440 Québec inc.

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer l'entente conclue entre 9370-5440 Québec inc. et la Municipalité pour un raccordement à l'aqueduc de certains immeubles commerciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

287-2018

Réseau des Femmes Élues
de Lanaudière - Demande
de commandite

CONSIDÉRANT QUE les élues, ex-élues et candidates potentielles se sont dotées d'un réseau structuré afin d'augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région;

CONSIDÉRANT QUE la mission du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière (RFEL) est de soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins, particulièrement celles qui sont seules dans leur conseil, par la formation, le support, le partage d'informations, le développement de compétences et des stratégies, la reconnaissance;

CONSIDÉRANT QUE nous reconnaissons l'importance de la présence des femmes au sein des conseils municipaux et favorisons la mise en place de moyens concrets pour augmenter la présence des femmes au sein des lieux de décisions, de même que nous reconnaissons l'expertise du RFEL en ce sens;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'appuyer le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière par une contribution financière de 100,00 \$, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la place des femmes au sein des conseils municipaux et nous engageant à soutenir les efforts du RFEL pour l'atteinte de ses objectifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

288-2018

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud, il est résolu que la présente séance soit levée à 18 h 07.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Mario Miller
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».